

Informations clés pour l'investisseur

Mis à jour le 02 novembre 2022

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP BOA INVESTMENT

OPCVM Obligataires et Autres titres de créances

N° Agrément : FCP /2013-08

Société de gestion : BOA Capital Asset Management (BMCE Group)

OBJECTIFS ET POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est de fournir aux investisseurs, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, un instrument financier qui vise à générer une performance supérieure à l'indicateur de référence **85% Taux 3 ans Cote d'Ivoire + 15% Taux Moyen Pondéré Interbancaire à une semaine**.

Le FCP BOA Investment n'est pas indiciel, l'indice de référence constitue un indicateur de comparaison à postériori de la performance.

La politique d'investissement de ce fonds repose sur une stratégie active d'allocation d'actifs sur les produits de taux. A titre de diversification peut investir sur des produits actions pour générer de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence. Le Fonds sera exposé aux obligations (dettes souveraines, dettes subordonnées et dettes privées) à 70% au moins de l'actif net. Il n'y a pas de règles de répartition stricte entre la dette publique et dette privée. Le fonds peut investir dans d'autres OPCVM agréé par le Conseil Régional et pourrait s'intéresser à investir dans des FCP de droit étranger dans la limite des expositions autorisées par l'instruction 66/CREPMF/2021. Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de l'actif net en actions cotées à la BRVM ou tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA.

La stratégie de gestion consiste à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus d'investissement encadré qui respecte les étapes suivantes :

- Analyse macroéconomique
- Allocation globale par émetteur
- Détermination du positionnement sur la courbe
- Implémentation du portefeuille

La réalisation de l'objectif de gestion passe par la sélection des instruments financiers en optimisant le couple risque-rendement. Les critères retenus lors de la sélection des instruments dans l'univers d'investissement sont : l'analyse du risque, les taux de rendement, la liquidité du marché et le suivi des ratings. La gestion optimise le timing des interventions sur le marché en tenant compte des anticipations sur l'évolution des taux pour un positionnement optimal sur la courbe.

Ce fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect des limites réglementaires, de la politique d'investissement, et des analyses risque. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur.

PROFIL DE RISQUE DE L'INVESTISSEUR



Cet indicateur reflète l'exposition de l'OPCVM avec prédominance des produits des marchés de taux.

Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 2 en raison de son exposition permanente en obligations à hauteur d'au moins 70 % de son actif net.

Le fonds n'est pas garanti en capital

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de crédit** : le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations peut baisser.
- **Risque de liquidité** : les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- **Risque de marché** : la valeur des investissements peut varier en fonction de la variation des cours des actifs et des valeurs financières.
- **Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.**

AUTRES INFORMATIONS

- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an toutefois les rachats demeurent possible à tout moment.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) de calcul et sont exécutées le prochain jour (J+1) sur la base de Valeur Liquidative calculée en J.
- Cette part acquise à l'issue de la souscription est une part de capitalisation.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions ou des rachats	Assiette	Taux moyen N-1
Commission de souscription	Valeur liquidative X nombre de parts	1,00% TTC
Commission de rachat	Valeur liquidative X nombre de parts	0,00% TTC

Frais prélevés par le Fonds en N-1	
Frais courant	0,97%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions	N/A

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la société de gestion.

Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés du 01/01 au 31/12/2022 (frais de gestions, droit de garde, frais bancaires, redevance AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion, frais de garantie liquidité). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet www.boakam.com

PERFORMANCES PASSES



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cette part a été créée le 03 septembre 2013
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indiciaire, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

- BOA CAPITAL SECURITIES (BKS) est le dépositaire de ce Fonds
- Le Prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Fonds sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT – Plateau, Boulevard de la République Avenue Crozet, 2ème étage Immeuble XL 01 BP 4854 ABJ 01 ou à l'adresse électronique suivante : Information@boacapital.com.
- La VL est disponible sur le site internet : www.boakam.com
- La législation fiscale dans le pays d'origine de l'OPCVM peut avoir un impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. Particulièrement pour la Côte d'Ivoire, les plus-values réalisées dans le cadre des placements en OPCVM sont exonérées de l'impôt sur les sociétés. Aussi, les revenus distribués par les OPCVM sont exonérés de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM).
- La responsabilité de BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.boakam.com